

TARIF SAV AU 01/01/2026

Livraison mise en service sur installation conforme existante hors pièces et fourniture

LIVRAISON

Pour un appareil électroménager encastrable avec prestations annexes

Mise en place, réglage, fixation de l'appareil et installation de l'habillage extérieur (réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes)	74,00 € TTC
Découpe ou ajustement d'un logement de plaque de cuisson (plan de travail bois et stratifié uniquement)	59,00 € TTC
Fixation sur mur d'un appareil électroménager (ex : hotte)	Sur temps d'après devis
Facturation du km supplémentaire au-delà d'un rayon de 25 km de Bar-le-Duc	1,60 € TTC
Livraison et mise en service	36,00 € TTC
Livraison et mise en service impliquant deux personnes (étages, marches...)	70,00 € TTC

SERVICE APRÈS VENTE

FORFAIT D'INTERVENTION ET DEVIS :	63,00€ TTC
- Dans un rayon de 15 km autour de Bar Le Duc et sans contrainte de délai ni rendez-vous	
- La première ½ heure est incluse, au-delà, facturation par tranche de 15 minutes au taux horaire de 69 € TTC.	
TAUX HORAIRES :	
- Appareils électroménagers ou chauffage domestique installation ou dépannage	69,00 € TTC
- Matériels de collectivité cuisson et lavage, installation ou dépannage	80,00 € TTC
- Froid et pompe à chaleur	80,00 € TTC
DÉPLACEMENT :	1,60 € TTC
- Au-delà de 6 km temps de conduite compris le km simple est facturé	
PRISE EN CHARGE :	
- Reprise par nos soins du matériel pour réparation en atelier et livraison après réparation dans un rayon de 15 km prise en charge	79,50 € TTC
- Au-delà de 15 km, chaque kilomètre supplémentaire est facturé	1,60 € TTC

DEVIS DE RÉPARATION :

Tout devis de réparation est facturé. Celui-ci couvre les frais de démontage, de déplacement et de main d'œuvre calculés en fonction du temps passé. **(DEVIS VALABLE 15 JOURS)**

Si le devis est accepté, les frais sont inclus dans la facture de réparation.

Si le devis est refusé, une facture est établie, remboursable en partie sur l'achat d'un appareil neuf hors promotion.

FORFAIT D'ÉTABLISSEMENT DU DEVIS :

RÉPARATION PETIT ÉLECTROMÉNAGER	30 €
RÉPARATION MICRO-ONDES ASPIRATEUR...	40 €
RÉPARATION GROS ÉLECTROMÉNAGER	60 €

Ce forfait est payable lors du dépôt de votre appareil.

Le montant du devis est déduit de la réparation si celle-ci a lieu, dans le cas contraire, ce montant reste acquis au SAV.

Délai de conservation : 2 mois date d'entrée, passé ce délai l'appareil sera détruit.

LE RÈGLEMENT DE CE FORFAIT VAUT ACCEPTATION DE VOTRE PART.